

Règlement du jeu concours Balance ton cover

Organisé par la librairie disquaire Muses, 73 grande Rue, 07300 Tournon sur Rhône.

Règles du jeu :

Choisir un morceau, le reprendre à sa manière, en solo ou en groupe. Le filmer en live (amusez vous !).

Envoyer la vidéo avant le 31 mars à minuit. Le gagnant sera celui qui obtiendra le plus de voix par le vote des internautes. Les votes se feront à partir d'un lien sur le site de la librairie (un seul vote par personne)

En cas d'égalité un tirage au sort à la main sera effectué entre les ex-æquo pour désigner un seul gagnant. Le gagnant remporte un bon d'achat de 50 Euros à valoir dans la librairie dans un délai de 3 mois. (1 seul bon par cover, peu importe le nombre de participants)

Règlement :

. jeu gratuit à partir de 12 ans, ouvert à tout type de musicien (débutant ou confirmé). Pour les mineurs, un **accord parental** est requis, à télécharger sur le site et nous retourner par mail (mouna@librairiedisquairemuses.fr) ou à nous ramener en magasin.

. Les vidéos peuvent être envoyées du vendredi 24 février au 31 mars à minuit.

. Durée de la vidéo : de 1 à 5 minutes maximum

. le cover peut se faire en solo ou en groupe, filmé simplement en live. Attention pas de playback sur l'original.

. Le cover gagnant remporte un bon d'achat de 50 euros à valoir dans la librairie dans un délai de 3 mois. (1 seul bon par cover, peu importe le nombre de participants)

. Les vidéos sont à envoyer par mail à l'adresse mouna@librairiedisquairemuses.fr, via un lien wetransfer (ou équivalent), les formats vidéo étant trop lourds pour un envoi mail classique .

La librairie se réserve le droit de refuser une vidéo si celle-ci est jugée déplacée (caractère vulgaire ou sexuel) ou offensante envers autrui.

. Le participant devra indiquer dans le mail son nom, prénom, âge, (si mineur, joindre accord parental) et titre du cover. Il donne le droit à la librairie disquaire Muses de publier sa vidéo en ligne (site pour l'ensemble des cover, et réseaux sociaux pour le gagnant) en complétant l'**autorisation de publication d'une vidéo** datée et signée (pour les mineurs, à faire remplir par les représentants légaux). Il dispose également d'un droit d'accès, de rectification à l'effacement de ses données personnelles ou d'opposition selon le fondement juridique.

. Les vidéos seront postées en ligne sur le site <https://www.librairiedisquairemuses.fr> et sur la chaîne YouTube de la librairie https://www.youtube.com/channel/UCEYB_hDYhbngreced5CIWg/about à partir du 1er avril. Les votes seront alors ouverts et accessibles sur le site de la librairie seulement via un lien indiqué en dessous des vidéos, et clôtureront le 14 avril à minuit. L'annonce du gagnant se fera le 15 avril sur le site et les réseaux sociaux. Le gagnant sera également informé par mail. En cas d'égalité, un tirage au sort des ex-æquo sera effectué à la main pour désigner un seul gagnant.

. La vidéo gagnante sera publiée sur le site de la librairie ainsi que sur les réseaux sociaux, pendant une durée de deux mois maximum.